

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous avons eu l'occasion de nous rencontrer lors de 2 permanences et d'échanger sur les différents aspects (négatifs) du projet éolien de St Bon et plus généralement des EnRi.

Et même débattre avec des représentants d'un porteur de projet.

Ces échanges sont la base de la démocratie et, au titre aussi du collectif dont je fais partie, un point essentiel de notre mobilisation.

Informers les habitants, pour qu'ils donnent un avis « libre, éclairé et avisé » sur des sujets impactant leur cadre de vie sur plusieurs générations.

Respecter les articles de la Charte de l'environnement.

Article 1er : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Définition de la santé (OMS) : « *La santé est un état de **complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité*** ».

Le trouble anormal du voisinage qu'engendre un parc éolien à 700m d'un village n'est pas discutable. Et quand on constate le mitage à venir, et l'éventuelle loi d'accélération, il y a de quoi être inquiet.

L'aberration économique, pour ne pas dire arnaque, aujourd'hui dévoilée ne peut continuer ainsi. Et c'est sans parler de la baisse du vent (production éolienne en baisse alors que la puissance installée augmente cf. PJ...).

Tout semble fait pour optimiser la spéculation au détriment de notre environnement.

L'exemple allemand est édifiant.

Notre biosphère paye un très lourd tribut, subissant une industrialisation qui paraît sans fin et sans limite surtout (dérogation espèces protégées, étude acoustique biaisée, photomontage mensongers, recommandations environnementales (Ae) bafouées, droit privé et opacité, bureaux d'études pas indépendants, rehausse des seuils de pollution de l'eau.....).

L'impact sur l'avifaune, les chiroptères, les insectes volants, pollinisateurs en particulier et donc sur toute la chaîne alimentaire...

Et ce pour une production effective ridicule de l'ordre de 8%.

Il ne fait aucun doute que cette industrialisation est responsable de la 6^{ème} extinction de masse que nous vivons actuellement.

En 50 ans, cette frénésie a détruit plus de la moitié de ce que la Nature a mis des millions d'années à équilibrer.

Nous paierons ce manque de respect, que dis-je, nous le payons déjà (cancers, leucémies juvéniles...), et plus largement nos sociétés dans leur entièreté, qui éloignées de plus en plus de leur environnement, périlclitent...

L'énergie-culture est un non-sens.

Il faut arrêter d'artificialiser la Nature et prioriser le vrai respect de l'environnement.

Et ne pas se laisser bercer de belles paroles sur l'énergie « verte », « bio », « renouvelables », termes marketing en vérité.

Aller vers une véritable écologie, rationnelle, hors de toute idéologie et lobby.
Ce sera difficile..

Les habitants qui s'installent dans le secteur viennent pour le cadre calme, naturel et bucolique.

Quelle sera leur réaction quand ils se retrouveront encerclés d'aérogénérateurs de près de 200m de haut ?

Dans certaines communes les nouveaux arrivants ne sont pas informés des projets en cours (instruction, prospects).

Et quid de la dévalorisation immobilière, irréversible.

Par notre travail d'information et d'émulation, la majorité des communes se prononcent aujourd'hui contre les projets pour préserver leur patrimoine.

Pour preuve la commune d'Esternay, unanime sur le sujet, ainsi que la communauté de commune CCSSOM qui a voté majoritairement contre ce projet et celui de Champguyon.

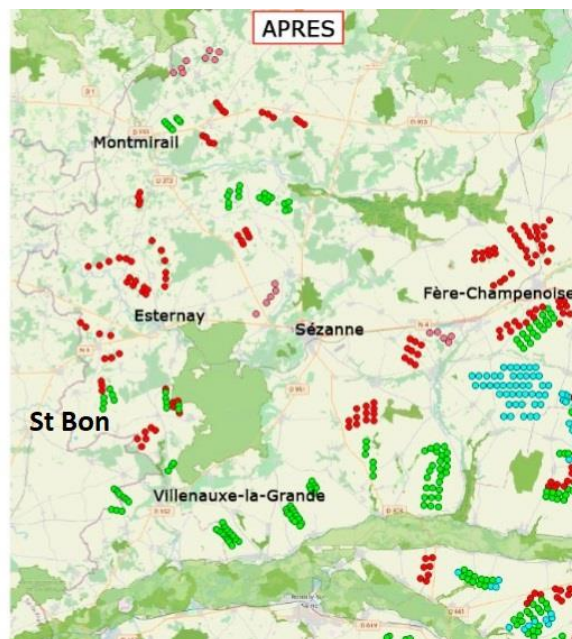
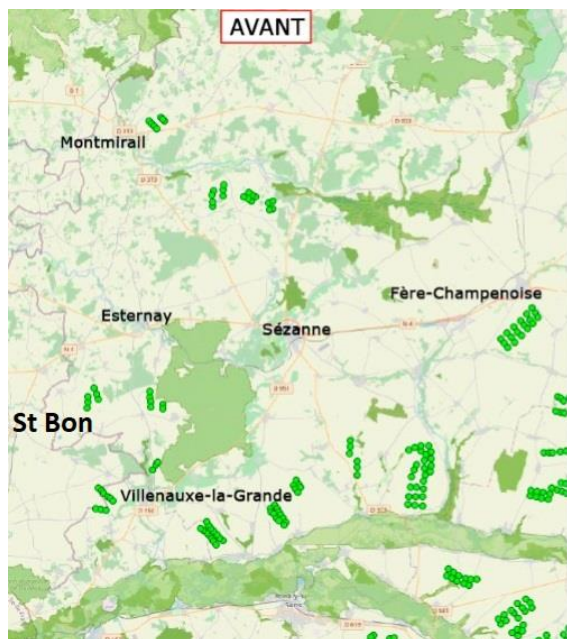
<https://ecep51.fr/des-bonnes-nouvelles/>

Et dernière en date la commune de Courgivaux.

Espérons qu'il en sera de même pour les prochains (La Forestière, Nesle, Neuvy-Courgivaux, Neuvy, Joiselle, Morsains, Charleville, Fromentières.. et les prospects....).

Le Sud-ouest marnais est déjà saturé !

Les éoliennes plus on les connaît moins on les aime.



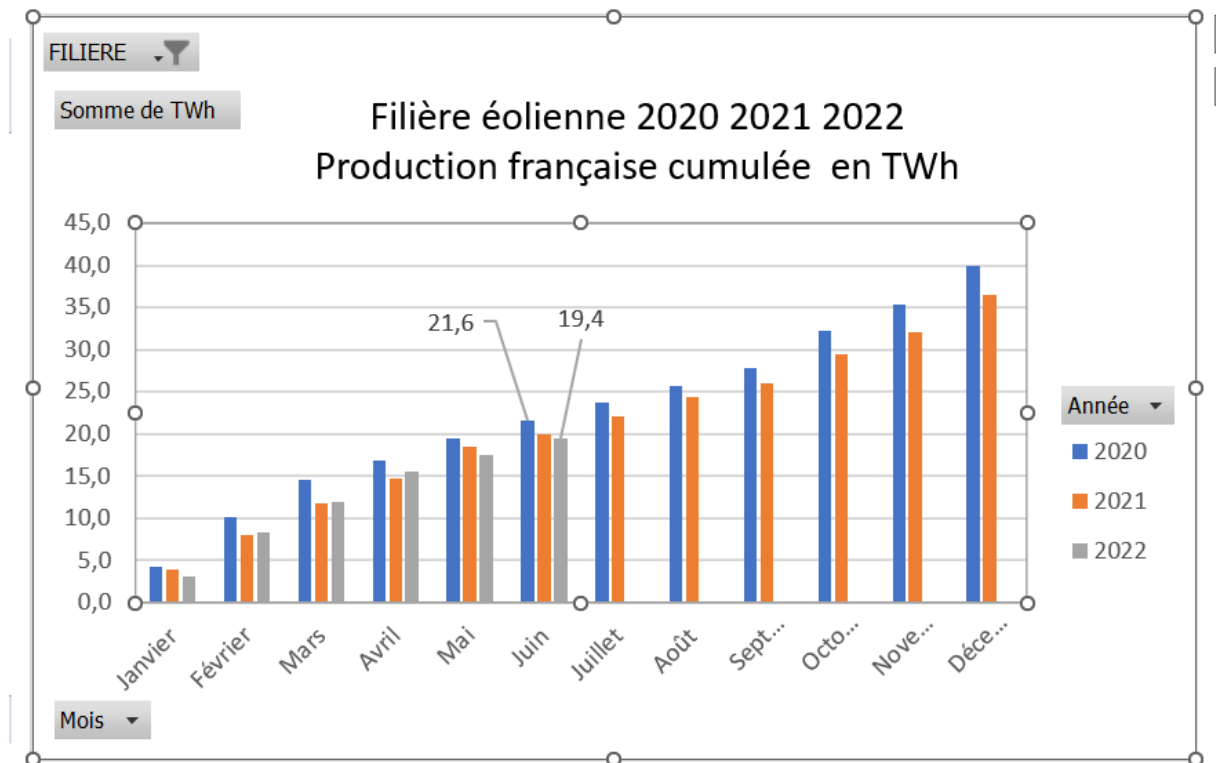
L'ensemble, et plus encore, des remarques que j'ai pu aborder ici sont abondamment documentées sur notre site ecep51.fr.

J'espère qu'à la suite de votre enquête et de l'analyse des avis, vous émettrez un avis défavorable à ce projet.

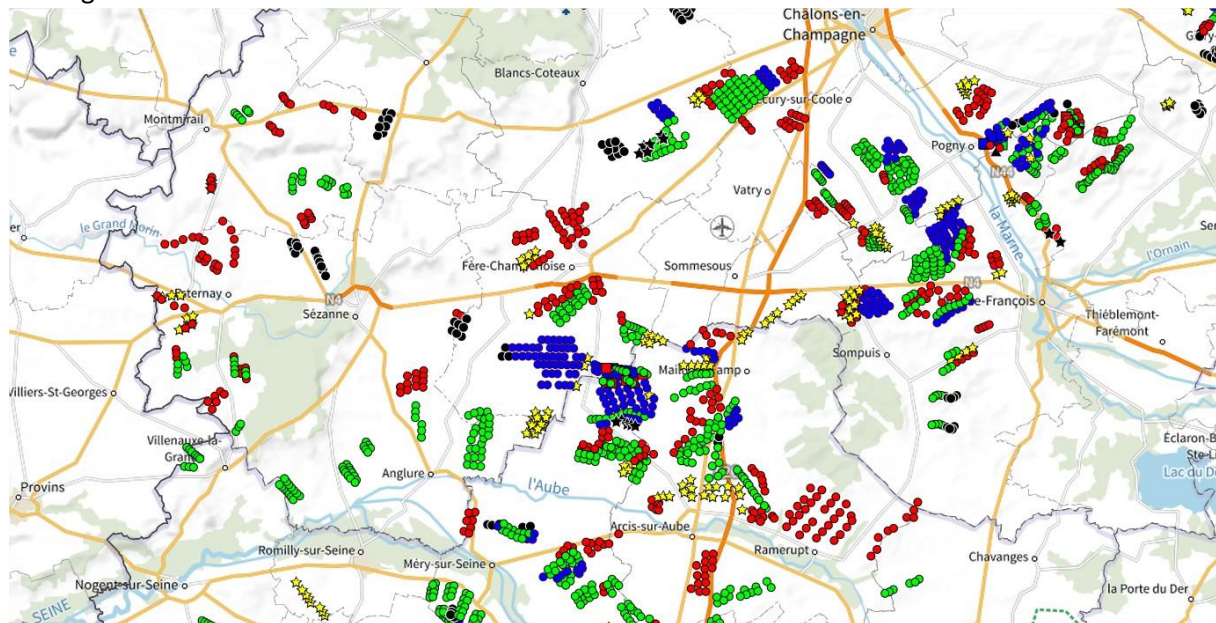
Vous souhaitant une bonne continuation, recevez monsieur mes sincères salutations,

Stephane Dubois, Neuvy.
Association APENC51.

PJ :
 Production énergie éolienne (chiffre du gouvernement).



Carte globale SO Marnais :



Eglise de Corroy :

